



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.
Informations municipales	4	
La bibliothèque	7	
Votre Caisse Desjardins	8	
La page communautaire	10	Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.
La rubrique informative	14	
Le calendrier des activités	22	
Pour nous joindre	24	
		Mise en pages : Ginette Labbé
		Correction : Victoire Bacon

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

Dépôt légal – Volume 15 no 2
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

Le printemps arrive à grands pas et comme promis l'automne dernier, nous allons procéder à l'installation de nouvelles balançoires pour bébés dans les parcs Curé-Aimé-Lamothe et Tembec, poursuivre la sécurisation des modules de jeux dans nos parcs dont celui du secteur Colombourg, corriger les déficiences au niveau de l'éclairage, etc. Tous ces travaux seront rendus possibles grâce à la dextérité de nos employés municipaux et aussi par une subvention au montant de 25 000 \$ que nous recevons du Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Un appel d'offres a été lancé pour l'obtention de soumissions pour la réfection du macadam dans le 2^e-et-3^e Rang Ouest du territoire de l'ancienne paroisse; si le règlement décrétant ces travaux est autorisé par le ministère des Affaires municipales, ils seront réalisés au cours de l'été qui vient. Du côté du réseau routier rural, nous procéderons cette année au drainage du 7^e Rang Ouest de l'ancienne paroisse par le creusage des fossés et par la suite, un

rechargement intensif en concassé sera effectué.

Le conseil a aussi autorisé le dépôt du projet de rehaussement des surfaces de jeu des terrains de tennis auprès du Pacte rural de la MRC et du Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins. Si ces organismes reçoivent favorablement nos demandes de contribution financière, il sera possible à votre municipalité de réaliser ces travaux également au cours du prochain été.

Le conseiller responsable des activités culturelles, Michel Desrochers, est actuellement à préparer avec l'administration la tenue d'une activité spéciale pour toute la famille dans le cadre de la Fête nationale des Québécois le 24 juin, au Parc Curé-Aimé-Lamothe en face du Centre Joachim-Tremblay. Surveillez la publicité et les communiqués à venir et notez à votre agenda : **24 juin 2010, vers 15 heures, au Parc Curé-Aimé-Lamothe.**

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Daniel Rancourt, maire

Informations municipales

40 ans, ça se fête!

Madame,
Monsieur,

C'est avec fierté, comme maire de la Ville de Macamic, que nous désirons souligner avec vous les 40 années d'existence du Club de patinage artistique Les Fantaisistes de Macamic.

Au fil des ans, de nombreuses personnes bénévoles ont travaillé sans compter temps et efforts pour permettre à nos patineuses et patineurs qui se sont succédé durant toutes ces années de pouvoir exercer cette discipline sportive et de s'accomplir par les performances qu'ils et qu'elles nous ont offertes.

Sans équivoque, depuis les débuts, les athlètes de notre Club de patinage ont fait et font toujours la fierté des Macamicois et des Macamicoises lors de leurs présentations et des performances affichées.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès du Club,

félicitations aux patineurs ainsi qu'aux dirigeants et bénévoles actuels pour leur dévouement auprès de notre jeunesse et pour l'excellente organisation de ce 40^e anniversaire!

Le maire,


Daniel Rancourt

Un simple rappel

La Ville de Macamic désire vous rappeler qu'il existe un règlement concernant les nuisances; en voici quelques articles :

Article 9 : Autres nuisances

Tout état de chose ou de fait qui est susceptible de produire des inconvénients sérieux ou de porter atteinte soit à la vie, à la sécurité, à la santé, à la propriété et au confort des personnes ou qui les prive de l'exercice ou de la jouissance d'un droit commun. L'élément nuisible peut provenir d'un état de chose ou d'un acte illégal ou de

l'usage abusif d'un objet ou d'un droit et revêt un certain caractère de continuité et est intimement lié à la chose ou à l'acte.

Article 10 : Véhicules automobiles

Tout véhicule au sens du Code de la sécurité routière du Québec (L.R.Q., c. C-24.2).



Si vous désirez vous départir de vieux véhicules automobiles, il y a certains commerces qui les ramassent, vous pouvez communiquer avec Métaux Gilles Paré au 819 783-2734 ou Métaux Richard au 819 333-4050.

Il y a aussi la Régie intermunicipale des incendies qui peut en prendre pour faire des pratiques, vous pouvez communiquer avec Michel Desrochers au 819 782-2221.

Semaine du grand nettoyage

Vous désirez vous départir de gros rebuts et d'articles encombrants, profitez des journées du grand nettoyage les 13 et 14 mai pour les secteurs des anciennes paroisse et Ville de Macamic et pour le secteur Colombourg, la collecte se fera le mercredi 12 mai 2010.

Pour être assuré d'une collecte, vous devez donner votre nom et votre adresse au plus tard le mardi 11 mai 2010, au bureau de l'hôtel de ville, à Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223, du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures 30.



NE SERONT PAS RAMASSÉS :

Huiles, peinture, branches, foin et solvants.

Ne pas oublier de mettre vos ordures au bord du chemin la veille de la collecte.

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier modifié des séances ordinaires du conseil pour l'année 2010

Conformément aux dispositions de l'article 320 de la Loi sur les cités et villes avis est par les présentes donné que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2010, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**, a été modifié par le suivant :

- 12 avril
- 10 mai
- 25 mai
(24 fête des Patriotes)
- 14 juin
- 12 juillet
- 9 août
- 13 septembre
- 27 septembre
- 12 octobre
(11 fête de l'Action de grâce)
- 25 octobre
- 8 novembre
- 22 novembre
- 13 décembre



Donné à Macamic, ce 24 mars 2010.

L'Adjointe à la direction générale,

Joëlle Rancourt

COMMUNIQUÉ

À tous les propriétaires d'immeubles desservis par les réseaux d'égouts sanitaire, pluvial ou combiné (ancienne Ville de Macamic et quelques propriétés de la paroisse de Macamic, 1^{re} Avenue – 2^e Rang).

Nous vous rappelons l'existence du règlement No 04-041 contre les

refoulements d'égouts; ce règlement précise, entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de planches, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français. En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction.

Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Irrésistible
Danielle Steel
 - Le secret d'Houdini
Benoît Grenier
 - Michel Pageau, trappeur
Françoise Perriot
 - Là où les chemins nous mènent
Belva Plain
 - Le roman de Laura Secord
Richard Gougeon
 - Les anges au quotidien
Joane Flansberry
 - Michael Jackson : les dernières années
Ian Halperin
 - Les carrières d'avenir 2010
 - Bouillon de poulet pour l'âme d'une mère
Jack Canfield
 - Les fiancés du Rhin
Marie-Bernadette Dupuy
 - Guide des premiers soins à la maison
 - Au bout de l'exil
Tome 2 : Les méandres du destin
Micheline Duff
 - Quatre jours de pluie
Denis Monette
 - Renaissance
Anne Robillard
 - La santé par le plaisir de bien manger
Dr Richard Béliveau
 - Un bonheur si fragile
Tome 2 : Le drame
Michel David
- Il y aura tirage d'un MP3 le 16 juin prochain; à chacune de vos visites, à compter du 19 mai, nous vous donnerons un billet, à la condition que vous sortiez un ou des biens culturels.



Votre Caisse Desjardins

Avis de convocation assemblée générale annuelle

Aux membres de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre Caisse qui aura lieu :

Date : 26 avril 2010
 Heure : 19 heures
 Endroit : Centre Joachim-Tremblay
 34, 6^e Avenue Ouest
 Macamic (Québec)
 J0Z 2S0

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

Modifications au Règlement de régie interne (RRI)

Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

- Modification des limites supérieures d'approvisionnement du Fonds suite à un amendement de la norme sur le FADM.

Élections

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le **23 avril 2010**. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Il s'agit d'un moment privilégié pour communiquer les questions et les idées qui nous permettront de toujours mieux vous servir. Pour terminer la soirée, un léger goûter vous sera servi. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

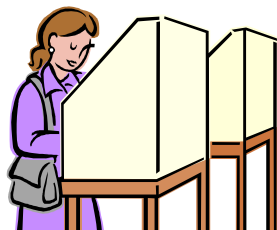
P.-S. Veuillez noter qu'aucun service de transport ne sera mis à la disposition des membres de Taschereau et d'Authier-Nord.

Vous pouvez obtenir une copie des modifications au Règlement de régie interne en vous adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Bienvenue à tous les membres.

Éveline Pichette, secrétaire
Conseil d'administration

Caisse de Royal-Roussillon

**La page communautaire****VENTE DE GARAGE**

Pour une 4^e année consécutive, il y aura une vente de garage au profit de la fabrique de Macamic les 30 avril, 1^{er} et 2 mai, au Chalet Multi-Services.

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

- vendredi et samedi de 9 heures à 21 heures;
- dimanche de 12 heures à 16 heures.

Les personnes qui ont des articles à donner peuvent les apporter au Chalet Multi-Services le mercredi 28 avril, de 12 heures à 18 heures et le jeudi 29 avril, de 12 heures à 21 heures. S'il vous est impossible de vous déplacer ou que vous avez des objets trop lourds, nous pouvons aller les chercher.

Pour information, vous pouvez téléphoner au responsable, monsieur Daniel Labbé au numéro 819 782-9243.

Si la température le permet, le samedi 1^{er} mai, le Club Lions de Macamic sera sur place pour vous servir un dîner

(hot dogs) au profit du Club Lions; il y aura des jeux gonflables pour les tout-petits.

Renouvellement des vœux de mariage

Voici une invitation spéciale à tous les couples mariés à l'église catholique depuis 5 ans, 10 ans, 15 ans et tous les multiples de 5 suivants. Notre pasteur, l'abbé Léandre Lapointe, fera le renouvellement de leur engagement de mariage et les bénira lors de la célébration du **dimanche 16 mai à 11 heures**, à Macamic.



Cette célébration se déroulera d'une manière très sobre lors de la messe. Parlez-en à toutes les personnes que vous connaissez et qui célébreront un anniversaire de mariage cette année. Ce sera une belle occasion de prier et de renouveler leurs vœux de mariage dans notre communauté chrétienne.

Diane Paradis, pour l'équipe locale paroissiale

Fermières de Macamic

Si vous êtes intéressées à joindre le Cercle des Fermières de Macamic, vous êtes invitées à assister à notre réunion qui aura lieu le 19 mai, à notre local situé au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay (du côté de la bibliothèque).

La cotisation est de 20 \$ par année, incluant cinq numéros de la revue L'Actuelle et différentes activités artisanales.

Pour information, vous pouvez communiquer avec Jocelyne Bruneau au numéro 819 782-2380 et laisser votre message sur le répondeur.

Invitation à tous ceux qui veulent vivre le sacrement des malades

Je vous rappelle que le mois de juin vous offre la possibilité de vivre le sacrement des malades à l'intérieur de l'Eucharistie, sauf à Macamic où cette célébration sera offerte en après-midi.

L'onction des malades peut être conférée à tout fidèle qui est parvenu à l'usage de la raison dès qu'il se trouve, par exemple, dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- il commence à se trouver en danger de mort du fait de la maladie ou à cause de son âge;
- il va subir une intervention chirurgicale nécessitée par une grave maladie;
- il est âgé et sa santé et ses forces diminuent de jour en jour, même si aucune maladie grave n'a été diagnostiquée chez lui;
- il sait qu'aucune force humaine ne peut plus rien pour lui.

Enfin, si vous avez des problèmes de santé qui, sans nécessairement être graves, sont pourtant lourds à porter, vous pouvez recevoir l'onction des malades à Macamic, le dimanche 13 juin, à 14 heures.

Léandre Lapointe, ptre-curé

Jardin communautaire

Nous voudrions remercier madame Jeannine R. Bédard qui s'est occupée du jardin communautaire depuis le début de celui-ci. Bravo pour votre beau travail!

Maintenant, nous allons essayer de suivre vos traces et de faire de notre mieux pour la continuité de ce beau projet.

Avis aux personnes intéressées qui voudraient cultiver de bons légumes frais, il reste quelques terrains disponibles.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Diane et Lucien Nicol au 819 782-4871.

**Club Lions de Macamic**

Il y a eu le Show & Shine, la Soirée bavaroise et cette année, c'est le Fun-O-Lions. Le 8 mai prochain, le Club Lions organise, dans la salle à l'étage du Centre Joachim-Tremblay, une soirée comprenant plusieurs jeux dont le poker, le banquier, la roue de fortune, la poule aux œufs d'or et « The price is right ».

Plus de 15 000 \$ en prix seront remis.

Il y aura un maximum de cent participants pour les jeux; chacun aura la chance de participer à un jeu pigé au hasard.

Le prix d'entrée est de 100 \$ pour participer aux jeux et les prix à gagner varient entre 50 \$ et 1 000 \$. Un prix

d'entrée de 10 \$ est demandé à ceux qui veulent venir encourager les participants. Plusieurs prix de présence seront tirés au sort lors de la soirée. Cette activité se veut une rencontre entre concitoyens et amis, tout en passant une soirée agréable.

Pour information ou réservation, communiquer avec Michel Boisclair au 819 782-2601 ou Charles Delisle au 819 782-4069.

Comptoir familial

La saison hivernale s'achève et les préposés du comptoir familial sont au travail pour préparer les vêtements pour la saison printemps/été. Venez nous visiter, nous avons des vêtements de bonne qualité à des prix modiques. Nous avons aussi des guenilles de garage à très bons prix.

Les heures d'ouverture sont :

Lundi : 13 heures à 16 heures

Mardi : 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Mercredi : 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Jeudi : 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures.

Ceux qui ont des dons de vêtements ou autres peuvent le faire aux heures d'ouverture.

Bienvenue à tous.

Lion Michel Boisclair

**Centre de prévention du suicide
d'Abitibi-Ouest inc.**

L'intimidation, un problème qui se cache près de nous.

Vous avez remarqué depuis quelques mois des changements d'attitudes chez votre ami(e), votre enfant ou votre adolescent(e); vous lui posez des questions qui demeurent encore aujourd'hui sans réponse; vous soupçonnez qu'il vit de grandes pressions extérieures ou même de l'intimidation à l'école ou lors d'activités, alors, comment pouvez-vous lui venir en aide?

Le Centre de prévention du suicide vous invite à venir assister à un atelier offert par madame **Bianca Matte**, technicienne en éducation spécialisée, travailleuse de corridor à la Cité étudiante Polyno de

La Sarre depuis quelques années; madame Matte possède une solide expérience auprès des jeunes et est en mesure de vous aider... à aider votre proche à sortir de l'intimidation.

DATE DE L'ATELIER : MARDI 20 AVRIL
À 18 HEURES 30
ENDROIT : 350, RUE PRINCIPALE À
LA SARRE

Contenu de l'atelier :

1. Présentation vidéo sur diverses formes d'intimidation;
2. Qu'est ce que l'intimidation? Quelle forme peut-elle prendre?
3. Quelques statistiques;
4. Que faire lorsqu'un de nos proches est victime d'intimidation?
5. Prévenir pour mieux guérir;
6. Période de questions.

BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES!

Rubrique informative



**La Sûreté
du Québec
vous informe**

Urgence: 9 1 1 ou 310-4141

Cellulaire: * 4141



La vente ou l'achat d'un véhicule d'occasion et son immatriculation

Avant d'acheter un véhicule d'occasion, procurez-vous le dossier du véhicule pour connaître son histoire; vous aurez alors tous les renseignements sur le véhicule, le nombre de propriétaires et le type d'utilisation du véhicule; pour ce faire, communiquez avec le service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Aussi, avant d'acheter un véhicule d'occasion, demandez-vous si le véhicule concerné a déjà été immatriculé; si ce n'est pas le cas, un formulaire appelé communément 148 doit être rempli par un policier qui ira inspecter votre véhicule sur place; par la suite, présentez-vous avec ce document à la SAAQ. Si vous désirez faire l'acquisition d'un véhicule qui a déjà été immatriculé, et ce, même s'il y a plusieurs années, le transfert doit se faire en collaboration avec la personne au nom de qui le véhicule est enregistré; il est de votre devoir de vous informer qui

est le dernier propriétaire du véhicule dont vous désirez faire l'acquisition. Nous vous conseillons de ne jamais acheter un véhicule sans avoir réussi à établir qui était l'ancien propriétaire. S'il est impossible d'établir un lien avec l'ancien propriétaire pour conclure une transaction, il vous sera très difficile d'immatriculer le véhicule et de l'utiliser. Ainsi, prenez garde aux vieux véhicules entreposés depuis des années et méfiez-vous des véhicules vendus sur Internet, tels les motocross.

Il est très important de se présenter en personne lors de la vente et l'achat d'un véhicule au point de service de la SAAQ. À titre de vendeur, ne laissez pas un véhicule à votre nom sous la responsabilité d'un inconnu.

Annulez votre police d'assurance seulement au moment où vous avez la certitude que le transfert est effectué.

Notez que si l'acquéreur est mineur, il doit fournir une autorisation écrite d'un parent.

Si vous ne pouvez vous présenter en personne au point de service de la SAAQ afin de procéder au transfert de votre véhicule, faites-vous représenter par une personne de confiance; dans ce cas, une procuration écrite doit être signée de votre part et présentée par votre représentant; le formulaire authentique de la SAAQ doit être utilisé.

Pour information, référez-vous au site Internet de la SAAQ : www.saaq.gouv.qc.ca, dans la section sur l'immatriculation; consultez aussi le dépliant : Ne vous laissez pas conter d'histoires.

Agente Chrystel Jubinville-Gagnon
35, av. Langlois
La Sarre (Québec)
J9Z 3K2
Téléphone : 819 333-2377
Info-Crime Québec 1 800 711-1800
Internet : poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca



Camp d'écriture artistique Gilles Parent

Dates : 13-14-15-16 juillet 2010
Endroit : Macamic (Colombourg) en Abitibi-Témiscamingue
Clientèle : de 9 ans à 15 ans

Objectifs:

Développer un esprit d'analyse et critique par rapport à l'écriture et la chanson;

Encourager la création en écriture artistique (poésie, chansons);

Offrir des outils favorisant l'écriture de textes de poésie et/ou de chansons.

Activités prévues :

Atelier d'écriture - Règles de la rime, le piétage, les degrés d'écriture, l'analyse de textes;

Créations individuelles et collectives;

Écoute et analyse de chansons;

Se familiariser avec les outils d'écriture : dictionnaires de rimes, de synonymes et d'antonymes, d'analogies.

Les participants assisteront au spectacle Hommage à Félix Leclerc (Gilles Boucher), au spectacle à grand déploiement Le Paradis du Nord et feront une visite du musée Collection Claude-Morin de Colombourg.

Coût de l'inscription : 300 \$ (tout inclus : hébergement, repas, formation, spectacles).

Date limite d'inscription : 14 mai 2010 (uniquement par téléphone).

Pour tout autre détail, veuillez communiquer sans frais au 1 866 339-4223 et demander Sylvane ou Gilles.

N.B. Places limitées : minimum 10 places, maximum 20 places.

Faites vite! Premiers arrivés, premiers servis.

Invitation aux médias

Le regroupement des maisons de la famille de l'Abitibi-Témiscamingue et Productions Gilles Parent vous convient à un point de presse qui se tiendra à l'hôtel de ville de Macamic, le lundi 12 avril, à compter de 10 heures 30.

Il sera question, entre autres, du lancement officiel de La Grande Fête régionale des familles 2010.

Bienvenue à tous!

Source : Gilles Parent, coordonnateur de La Grande Fête régionale des familles 2010

Message important

Disposition de vos encombrants

Veuillez prendre note que le centre de transbordement est maintenant ouvert afin de disposer de vos encombrants.

Les heures d'ouverture sont :

du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures et le samedi, à compter du 10 avril, de 8 heures à 16 heures.

Pour que chacun puisse faire sa part...

La MRC d'Abitibi-Ouest vous encourage à utiliser les services des entreprises et des organismes du territoire (ex. récupérateurs, magasins de meubles usagés, comptoirs de dépannage, friperies, organismes sociaux, etc.).

Poste de garde

Le personnel au poste de garde :

- Accueille, informe et dirige les utilisateurs sur le site du CVMR
- Contrôle les entrées/sorties
- Opère la balance

**Écocentre**

Les utilisateurs sont dirigés vers l'écocentre pour y déposer les matières recyclables, triées à l'avance, dans les conteneurs appropriés :

- Bois
- Béton/brique
- Métaux divers
- Matériaux de construction
- Plastique/verre
- Autres

Objets réutilisables

Divers objets et encombrants réutilisables sont déposés, à l'abri, dans un conteneur à cet effet :

- Articles de sport
- Jouets
- Appareils électriques/électroniques
- Outils
- Meubles

- Autres

Encombrants à recycler

Les encombrants (ex. meubles, électroménagers, appareils électriques, etc.) qui ne peuvent être réutilisés sont déposés dans un conteneur afin d'être recyclés.

Matières refusées

Certaines matières et certains produits sont refusés au CVMR :

- BPC, cyanure
- Carcasses d'animaux
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Munitions, explosifs, armes à feu
- Pneus avec jantes

Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD doivent être déposés adéquatement dans des contenants et armoires installés à cet effet sur le site du CVMR :

- Peinture



- Huiles usées
- Solvants
- Batteries, piles alcalines
- Autres

Centre de transfert

Le centre de transfert permet le transbordement des matières résiduelles destinées à la valorisation ou à l'enfouissement à l'extérieur du territoire.

Tarifcation

- Citoyen : gratuit
- Construction, rénovation, démolition, conteneurs et camions à benne : 100 \$/tonne métrique
- Hors MRC : selon entente au préalable

Adresse

Centre de valorisation des matières résiduelles
15, boul. Industriel
La Sarre (Québec) J9Z 2X2
Téléphone : 819 333-2807
Télécopieur : 819 333-3212



Vous êtes famille monoparentale, personne sans diplôme, personne ayant quitté le marché du travail depuis plusieurs années, personne vivant avec des limitations et vous ne savez plus quoi faire pour vous trouver un emploi? **Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue** est là pour vous aider; c'est un service gratuit grâce à la contribution financière d'Emploi Québec. Passez nous voir ou prenez un rendez-vous au **819 333-9704** ou **819 333-6306**. Nos bureaux sont situés au **256, 2^e Rue Est à La Sarre**. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures 30.

Bingo**Aux amateurs de bingo**

Nous désirons vous informer qu'un nouveau bingo débutera le 6 juin prochain à la grande salle du Centre Joachim-Tremblay.

Nous vous invitons donc tous les dimanches à venir participer à ce nouveau bingo.

N.B. Le bingo du mardi se poursuivra également.

Information : Lucette Bastien
819 782-4604, poste 231

Infections transmissibles sexuellement et par le sang

Nouvelles campagnes de sensibilisation

Deux campagnes de sensibilisation et d'information sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) sont lancées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. La première, destinée aux jeunes, est en cours depuis le 8 février dernier, alors que la seconde, s'adressant à la population adulte, débute aujourd'hui. La sensibilisation est d'autant plus importante que, depuis quelques années, on constate au Québec une recrudescence importante des cas d'ITSS.

Campagne auprès des jeunes

Les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement touchés par certaines infections.

La campagne auprès des jeunes se déploie autour du thème « Très souvent, il n'y a rien à voir » afin de rappeler que les personnes infectées n'ont pas toujours des symptômes apparents, ce qui rend d'autant plus importante l'utilisation assidue du condom; les jeunes l'utilisent en majorité lors des premières relations, mais ils ont ensuite tendance à l'abandonner sans passer de tests de dépistage. Dans le cadre de cette campagne, une pièce de théâtre surprise intitulée « Chlamydia au menu » peut être visionnée sur *Youtube* à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/watch?v=R0Ugcmbe0iI>. Les acteurs rappellent, d'une part, que les ITSS ne se voient pas toujours et, d'autre part, l'importance de l'utilisation du condom. Ils invitent également les étudiants à visiter le site www.tasjuste1vie.com pour obtenir de l'information sur les ITSS.

Campagne auprès de la population adulte

Cette campagne fait la promotion du port du condom et l'invitation à ne pas partager le matériel d'injection. De plus, comme le dépistage et le traitement des ITSS sont à présent des moyens de briser la chaîne de

transmission, cette campagne tend à faciliter l'accès à ces services.

D'ailleurs, c'est aujourd'hui qu'est mis en ligne le nouveau site Web www.itss.gouv.qc.ca afin d'informer les gens et de les convaincre de se protéger et, par le fait même, de protéger leur entourage des ITSS.

Pistes de solutions

Le port du condom : Selon la responsable du dossier, madame Pauline Clermont, « autant pour les jeunes que pour les adultes, il est crucial de rappeler que le port du condom est le moyen le plus efficace de se protéger ».

L'accès aux services : En Abitibi-Témiscamingue, pour une première fois, on observe une diminution de l'infection à chlamydia sous la moyenne du Québec. Cette réduction importante a été observée principalement chez les femmes de 15 à 24 ans. Une plus grande accessibilité aux tests de dépistage et aux traitements dans les centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région, de concert avec le travail de rue et l'élargissement du rôle de l'infirmière peuvent expliquer cette remarquable avancée.

Les tests de dépistage sont disponibles dans tous les CSSS de la région, dans les *Cliniques jeunesse* ou chez son médecin de famille. Personne n'est à l'abri des ITSS, d'où l'importance de bien s'informer, d'adopter des comportements sécuritaires.

Source : Céliane Dorval
Service des communications
et de la qualité
819 764-3264, poste 49201

Jeux d'été 2010

Avec le grand succès que connaît le service de garde de Macamic, il me fait plaisir d'annoncer l'ouverture des jeux d'été pour la période estivale, le 28 juin.



Ce projet est réalisé avec le support de la Ville de Macamic.

Information : Nadia Gagnon
819 782-2216
819 339-1707



Danse en ligne

La dernière soirée de danse en ligne de la saison aura lieu le 10 avril, au

Club de l'Âge d'Or de Macamic, à 20 heures; cette soirée est organisée par madame Francine Labrecque.

HOMMAGE À MONSIEUR SYLVAIN TRUDEL, FELLOW 2009

Le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, s'est adressé à la Chambre le 16 mars dernier afin de rendre un hommage particulier à monsieur Sylvain Trudel de La Sarre qui recevait récemment le titre de Fellow 2009 de l'Ordre des comptables agréés.

Voici le libellé intégral de la déclaration du député d'Abitibi-Ouest :

« Monsieur le Président,

Monsieur Sylvain Trudel, de mon comté, recevait récemment le titre de Fellow de l'Ordre des comptables agréés. Cette reconnaissance lui a été décernée pour son dévouement exceptionnel, ses nombreuses et remarquables réalisations, et ce, tant dans sa carrière professionnelle qu'au sein de notre communauté.

Après un parcours académique ponctué d'excellence, monsieur Trudel recevait son permis de l'Ordre alors qu'il était à peine âgé de 24 ans, devenant ainsi l'un des plus jeunes CA du Québec. Considéré comme un leader et un acteur important, il a rapidement fait sa marque dans le domaine comptable, que ce soit au niveau local, régional et national. Son engagement indéfectible et sa détermination l'ont amené à siéger aux comités internes de gestion et de certification de son ordre professionnel.

Rassembleur, passionné, énergique et impliqué dans son milieu, Sylvain possède les qualités qui font de lui une personne appréciée et respectée de ses pairs. Citoyen émérite, la communauté lasarroise s'estime heureuse de pouvoir compter sur un homme du calibre de Sylvain Trudel. C'est donc avec plaisir et une grande fierté que je te félicite. Chapeau Sylvain!

Merci, Monsieur le Président ».

Source : Olivier Duchesne
Attaché politique
Bureau de François Gendron
Député d'Abitibi-Ouest
819 444-5007

Le calendrier des activités

Avril	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Mai	2	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; la fête des Mères sera soulignée
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	25	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Juin	6	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; la fête des Pères sera soulignée

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures
 Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
 et de 19 heures à 20 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
 de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 juin 2010, **la date limite pour apporter vos textes est le 7 mai**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

	<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général 238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe 223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe 227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation 225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay 231
Bureau de l'animation en loisirs	233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration 240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître 224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction 221
Gare	244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay	237
Info-loisirs	Horaire des activités 2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout) 5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation 787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)	9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**